

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Ensemble mixte à usage de commerces, Activités
Tertiaire et Entrepôts

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI CAP 2012

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

YARAMIS MARIUS

RCS / SIRET

752801100000013

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 39 a)	Ensemble mixte à usage de Commerces, Activités, Tertiaires et Entrepôts

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit d'un ensemble situé sur une friche urbaine
directement en périphérie du grand ensemble qui permettra
de résorber la fracture urbaine.

Le projet est composé de

Commerces de proximité pour 1100 m²

Activités de services pour 8320 m²

Tertiaires pour 1080 m²

Entrepôts pour 2450 m²

(environ 800 m² surface de
vente)

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans une démarche de désenclavement du grand ensemble historique de Sarcelles et vise à apporter une offre de services multiples dans cette périphérie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés par phases en fonction des trois corps de bâtiment.

L'ensemble des installations de chantier seront à l'intérieur du site du fait du terrain d'assiette suffisant (11829 m²)
Le site est constitué d'un terrain nu et libre, simplement avec des broussailles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Chaque entité sera ouverte en même temps à l'achèvement des travaux prévus pour une durée de 15 mois.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la saisine au cas par cas de l'autorité environnementale

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain	11829 m ²
Surface de plancher totale	12950 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue de la
Division Leclerc
Lieu dit: Le Rouget
95 200 Sarcelles
Section BD
Numéros: 857, 854, 878
860, 583, 879, 859, 856, 858

Coordonnées géographiques¹

Long. 98° 09' 87" E Lat. 36° 27' 31" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>La Commune de Sarcelles est couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et par un Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle approuvé par arrêté interpréfectoral du 16 novembre 2016</i>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune de Sarcelles est couverte par un Plan des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) Le PPRN est approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune de Sarcelles s'inscrit dans la zone de répartition des eaux de l'Albien - Cette zone s'étend sur 8 départements de l'IDF.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 "Parc Départemental de la Courneuve... Le site Natura 2000 "Parc Départemental de l'Île Saint-Denis" désignés au titre de la Directive Oiseaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

S'agissant d'un projet de technique constructive simple et sans infrastructure, les nuisances liées à la période de construction seront très limitées. En terme environnemental, le chantier imposera un objectif de chantier propre avec un soin apporté au tri des déchets. Les terres excédentaires seront stockées et réutilisées pour créer des petits mouvements. Seules les broussailles et la terre de surface seront évacuées. Les structures seront en béton et en métal. Il est prévu d'utiliser la préfabrication avec des éléments livrés, prêts à monter pour réduire les nuisances et les délais. Le chantier organisera un suivi des produits de bâtiment avec des fiches FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, s'agissant d'un projet classique orienté vers l'activités de services, les commerces de proximité, une offre d'accueil pour le petit artisanat local.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe facultative : notice descriptive du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

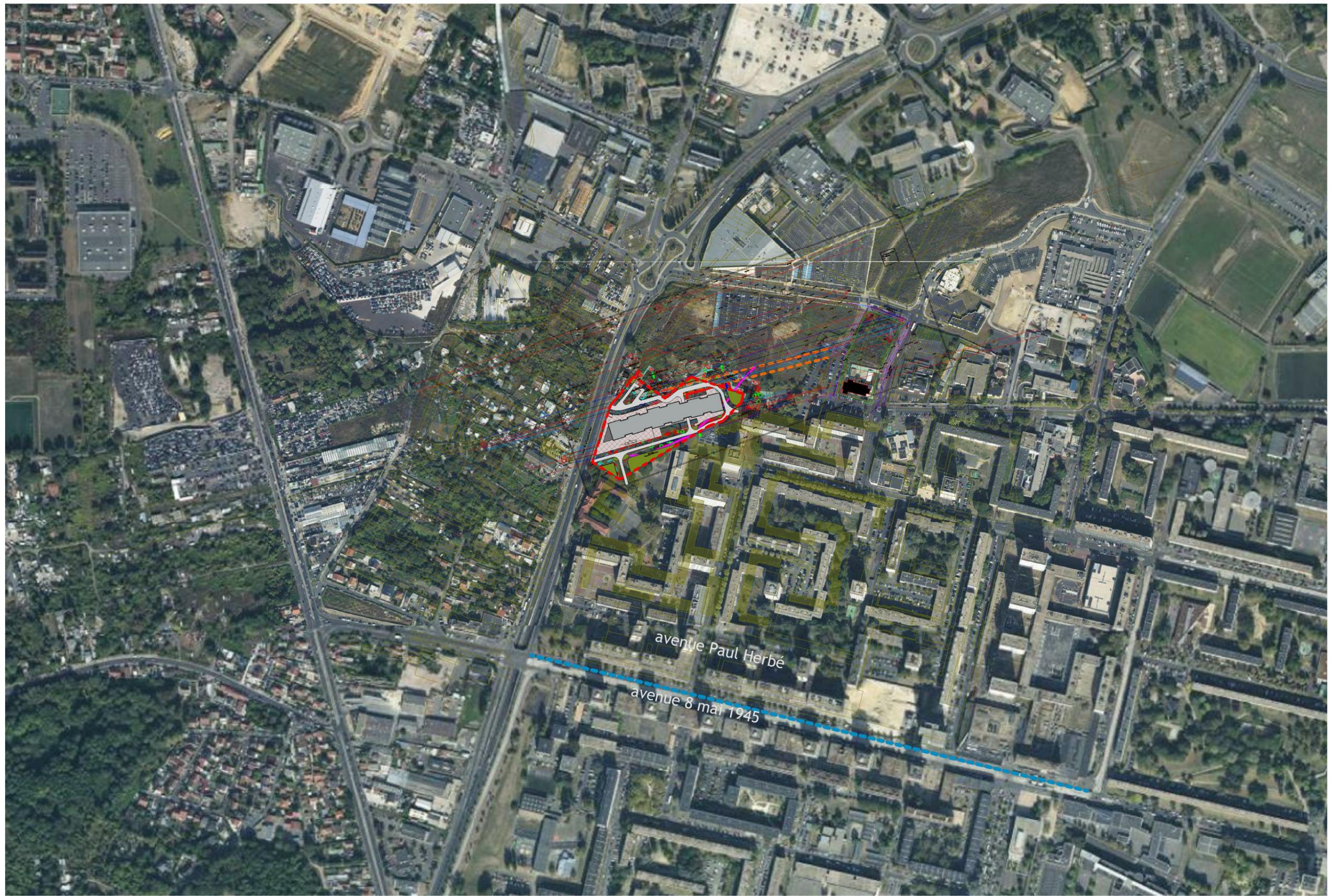
Sarcelles

le,

26/08/2021

Signature





Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

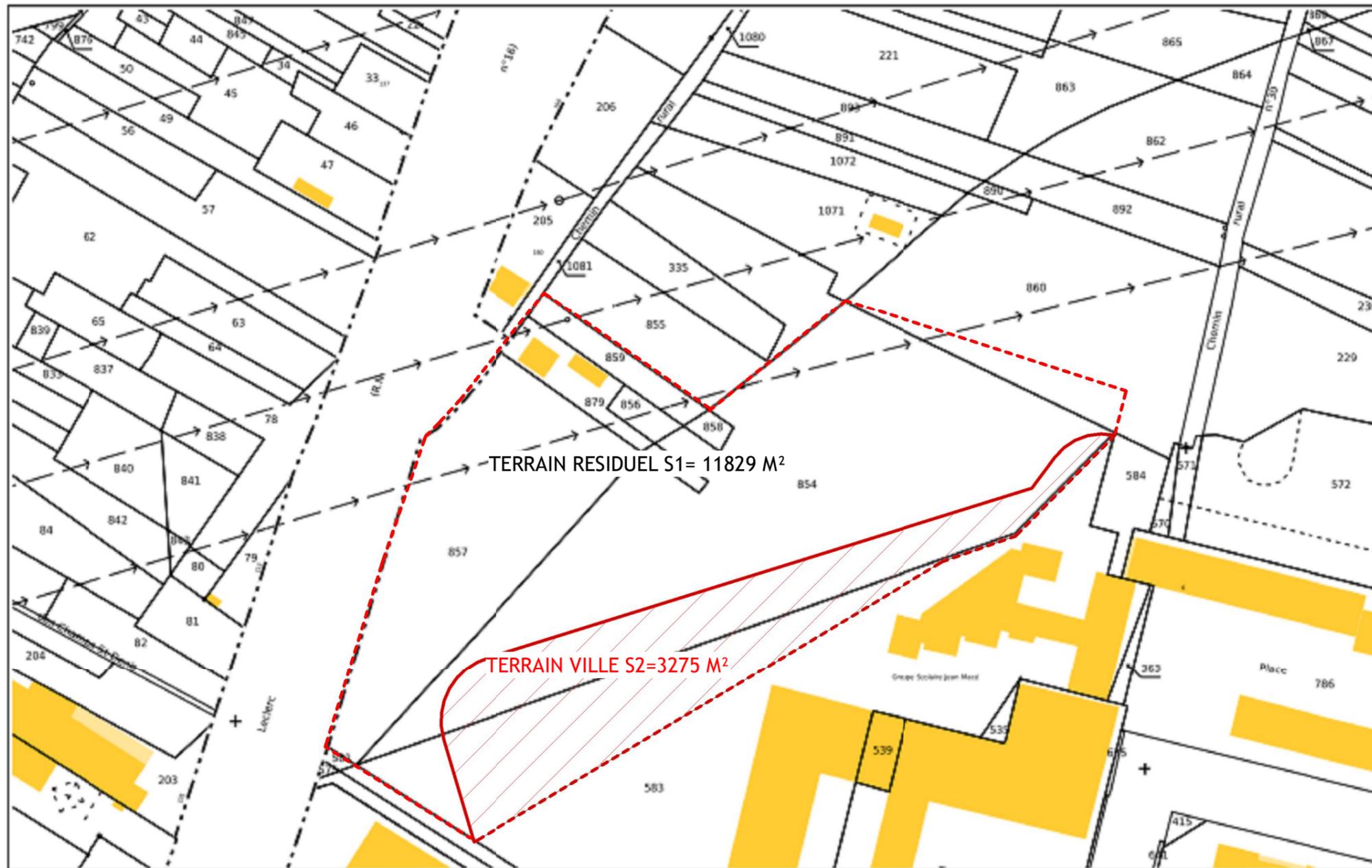
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

PLAN DE SITUATION

Mise à jour	N/A	
Date	14.06.2021	
		Echelle
		1 : 5000



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

PLAN CADASTRAL

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle 1 : 1000



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCES, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

Vue du terrain dans un paysage lointain

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

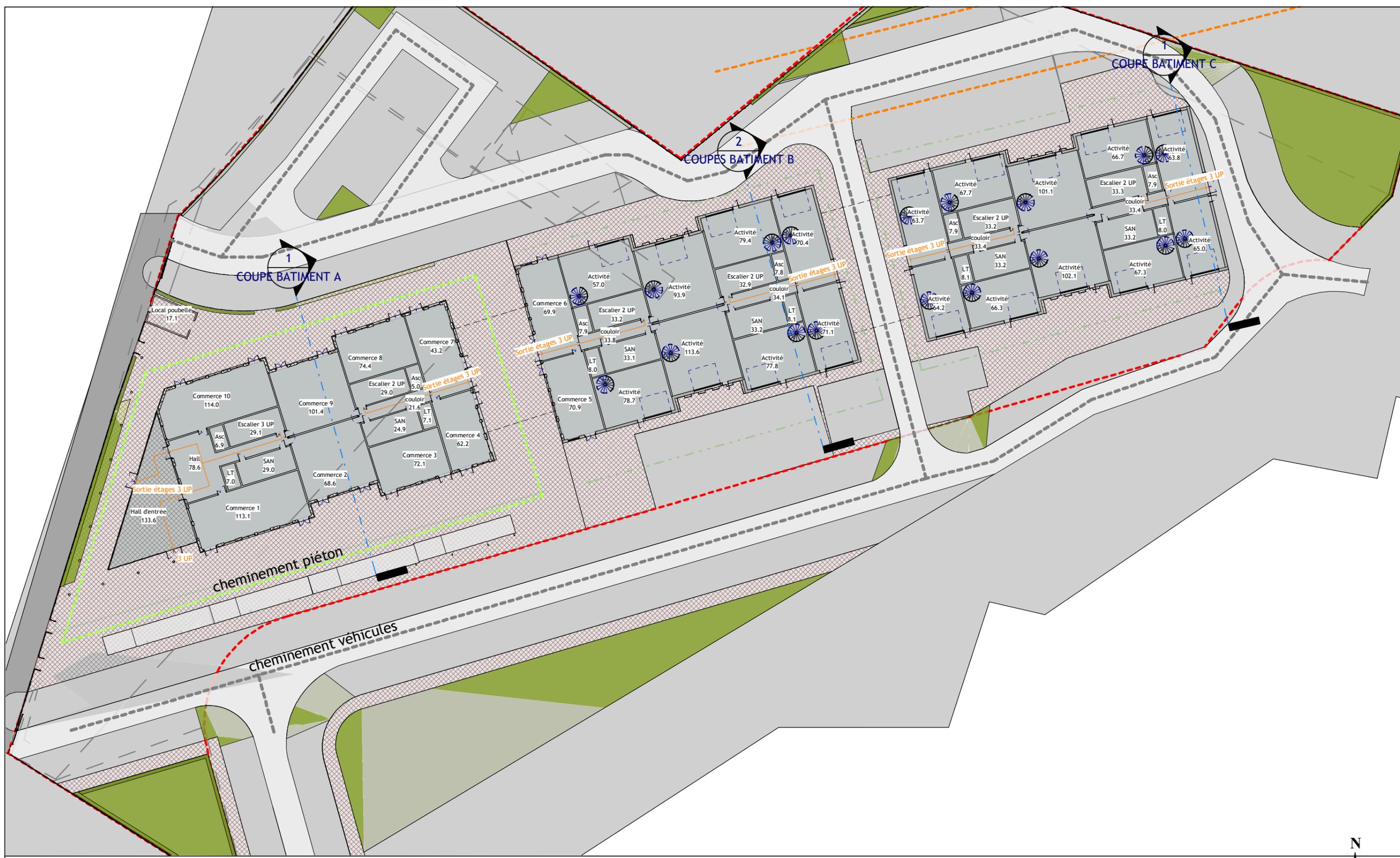
ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

Vue du terrain dans un environnement proche

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

RDC		
Mise à jour	N/A	
Date	14.06.2021	
		Echelle
		1 : 500



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

PERSPECTIVE 1

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

PERSPECTIVE 2

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

Perspective 4

Mise à jour	N/A
Date	14.06.2021

Echelle



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

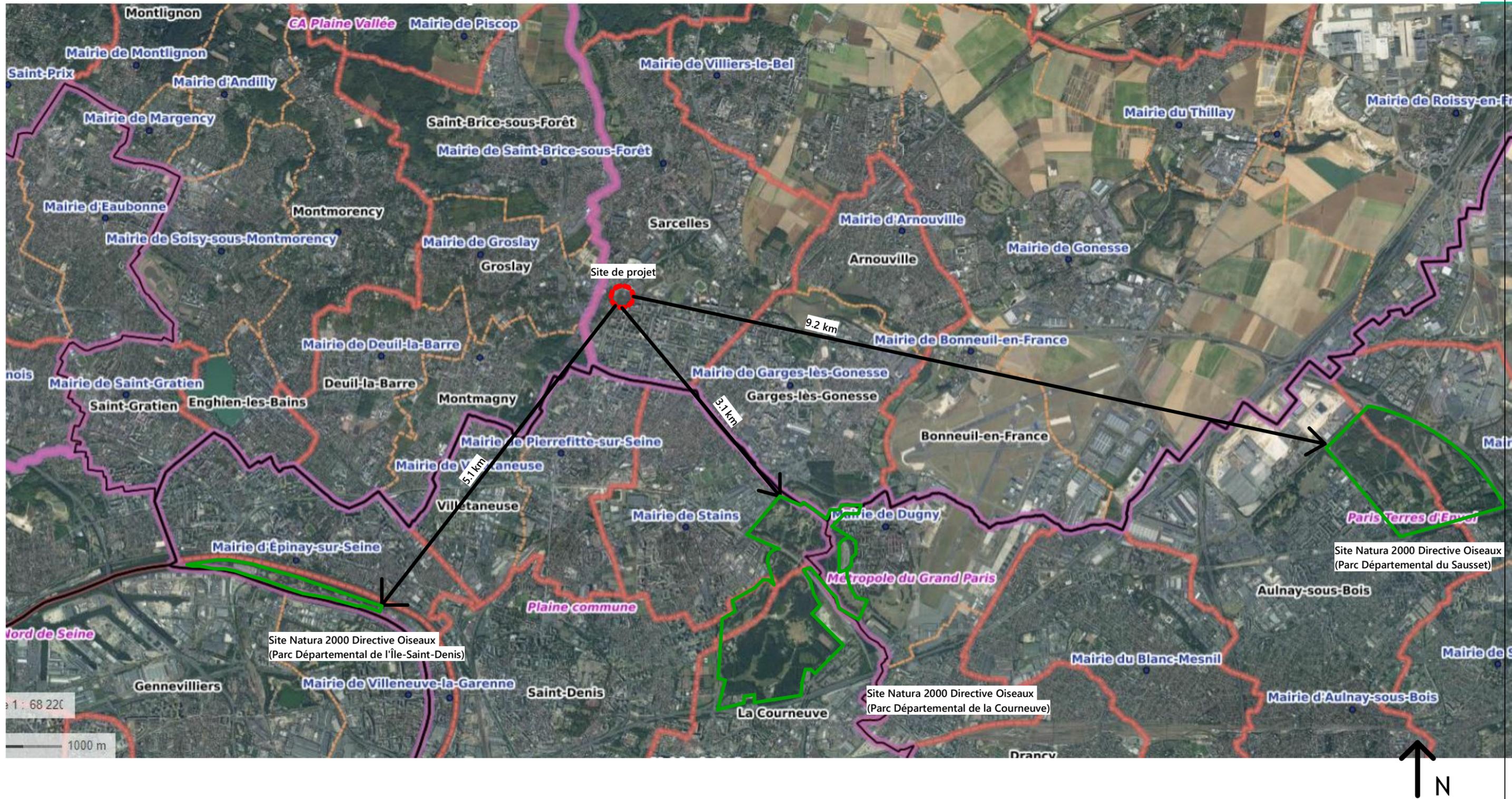
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCE, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

Plan des abords du projet

Mise à jour	N/A	
Date	01.09.2021	
		Echelle 1 : 3000



Maître d'oeuvre : CABINET REA
 Raphaël EDERY Architecture
 12 avenue de Girardin
 95 880 Enghien

Maître d'ouvrage : SCI CAP 2012
 30 route de Groslay
 95200 Sarcelles

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENSEMBLE A USAGE DE COMMERCES, ACTIVITES, LOCAUX TERTIAIRES ET ENTREPOTS

PARCELLES - Avenue de la Division LECLERC -Lieu-dit LEROUGET - 95200 Sarcelles

Plan de localisation du projet vis-à-vis des sites Natura 2000

Mise à jour	N/A
Date	01.09.2021
Echelle	1 / 50 000

Maitre d'Ouvrage

SCI Cap 2012 - 30, route de Groslay - 95 200 Sarcelles

Site

Avenue de la Division Leclerc

Lieu-dit Le Rouget - 95 200 SARCELLES

NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET – PC 4

Le présent projet consiste en la construction d'un ensemble neuf à usage de locaux commerciaux, de locaux tertiaires, de locaux d'activités de services et de locaux à usage d'entrepôt orienté pour l'artisanat.

Il comprend également un parc à usage de stationnement en surface, des espaces pour les deux roues, des espaces de déambulation et des espaces verts.

Desserte du site

L'accès véhicules se fait depuis l'avenue de la Division Leclerc, qui est la Route Départementale RD 316 avec une entrée et une sortie distincte.

De ce fait cet accès important et direct constitue un atout important du projet en termes de facilités d'accès et de visibilité.

La démarche indiquée de programmation d'une voie de désenclavement de la Ville n'est pas liée à ce projet. Elle concerne une problématique interne de cœur d'îlot en cul de sac qui est présent sur d'autres secteurs sur la Commune, avec des difficultés d'accès à des équipements de quartier de type Ecole. Cette voie désenclavera en particulier deux écoles situées en cul de sac dans ce cœur d'îlot.

Programmation et Ventilation des surfaces

Il s'agit d'un ensemble bâti unitaire à RdC plus mezzanine et trois étages sans sous-sol ; composé de trois corps de bâtiment.

Les locaux commerciaux sont situés à RdC sur le premier corps de composés de 10 petites boutiques destinées à des commerces de proximité avec une surface de vente globale de 800 m² environ.

Les locaux tertiaires sont situés au-dessus des locaux commerciaux à R+1 sur le premier corps bâti de l'ensemble

Les locaux à usage d'entrepôts sont situés à RdC et Mezzanine des deux corps de bâtis suivants avec une surface de plancher de 2 450 m².

Des locaux à usage d'activités de services sont situés au-dessus des locaux à usage d'entrepôt à R+1/R+2/R+3 sur les trois corps de bâtiment avec une surface de plancher de 8 320 m².

Le projet dans sa globalité est orienté sur l'activité locale, le petit artisanat local et les commerces et services de proximité.

Il s'inscrit dans la continuité urbaine avec une surface de plancher globale de 12 950 m².

Stationnement - Traitement en surface

Locaux commerciaux

SDP (Surface de Plancher)	1 100 m ²
nombre de places de stationnement exigibles 2 roues 0.3 % SDP	40% de 1 100 = 440 : 25 = 17.6 places soit 3.3 m ²

Activités de services

Surface de plancher de m ²	8 320 m ²
nombre de places de stationnement exigibles	1 place/100 m ² SDP, soit 83.2 places

Activités tertiaires

Surface de plancher de m ²	1 080 m ²
<i>nombre de places de stationnement exigibles</i> 2 roues 1.5 % SDP	1 place/60 m ² SDP, soit 18 places soit 16.2 m ²

Activités d'entrepôt

Surface de plancher de m ²	2 450 m ²
nombre de places de stationnement exigibles 2 roues	15% de 2450 = 367.5 : 25 = 14.7 places soit 5.6 m ²

Récapitulatif

nombre de places de stationnement exigibles	133.5 places arrondi à 134 places
nombre de places de stationnement offerte	149 places dont 7 PMR
nombre de surface de deux roues exigibles	25.1 m ²
nombre de surface de deux roues offerte	50 m ²

Il est prévu une aire de livraison sur le site.

Traitement des espaces extérieurs libres

Il s'agit d'ensemble de 7 979 m², décomposé suivant :

surface de voirie : 4 465 m²

surface en pleine terre : 946 m²

surface piétonnière : 2 568 m²
